

Du trésor au musée. Notes pour une histoire de l'exposition des reliquaires au trésor de Saint-Maurice d'Agaune

Pierre-Alain Mariaux

Citer ce document / Cite this document :

Mariaux Pierre-Alain. Du trésor au musée. Notes pour une histoire de l'exposition des reliquaires au trésor de Saint-Maurice d'Agaune. In: Histoire de l'art, N°73, 2013. Objets sacrés. pp. 27-38;

doi : <https://doi.org/10.3406/hista.2013.3465>

https://www.persee.fr/doc/hista_0992-2059_2013_num_73_1_3465

Fichier pdf généré le 24/06/2021

Résumé

Le trésor de l'abbaye de Saint-Maurice d'Agaune (Valais, Suisse) occupe une place singulière au sein de l'histoire des trésors ecclésiastiques, car il s'agit d'un ensemble conséquent d'objets rattachés, pour la plupart depuis très longtemps, à ce sanctuaire toujours affecté au culte. Il recouvre un ensemble d'objets précieux destinés à l'ornement comme à l'exercice du culte, et à la vénération des reliques : châsses, coffrets, croix, bustes, chefs et bras reliquaires entre autres. Si son redéploiement dans un nouvel espace muséographique constitue l'une des manifestations majeures déployées à l'occasion des festivités liées au 1500e anniversaire de la fondation de l'abbaye, il est aussi l'occasion de réfléchir aux dispositifs. Dans cette contribution, nous proposons de revenir sur les différentes modalités d'exposition, depuis le début du XVe siècle, des châsses reliquaires conservées dans le trésor abbatial, et leur impact sur leur exposition contemporaine.

Abstract

From the Treasure to the Museum. Notes for a History of the Exhibition of Reliquaries in the Treasury of Saint-Maurice d'Agaune

The Treasure of St. Maurice's Abbey (Valais, Switzerland) occupies a singular place in the history of ecclesiastical treasuries, since it is a collection where the majority of objects were assigned a liturgical use from the time of their creation. The treasury is composed of a set of precious objects, intended for the ornatus of the church, for veneration and the liturgy, and for the display of relics, including shrines, boxes, crosses, and head and arm reliquaries. If its reinstallation in a museographic setting constitutes one of the major events enacted on the occasion of the 1500th anniversary of the Abbey, this change is also an opportunity to think about the different ways this collection was displayed across time. In this contribution, I propose an examination of the different modalities of exhibiting the reliquary shrines in the Abbey, from the beginning of the 15th century on, and will look at the impact on their future display.

Du trésor au musée. Notes pour une histoire de l'exposition des reliquaires au trésor de Saint-Maurice d'Agaune

Dans la perspective du redéploiement de son trésor, l'une des manifestations majeures prévues à l'occasion du jubilé célébrant le 1500^e anniversaire de la fondation de l'abbaye de Saint-Maurice d'Agaune, la communauté canoniale s'est engagée dans une réflexion muséographique, qui vise à corriger les dispositifs de présentation, devenus caducs, et à améliorer tant les conditions d'accueil et de sécurité du public que les conditions de conservation des objets qui ne sont plus suffisamment garanties, tout en tenant compte de l'usage régulier du trésor et de sa fonction patrimoniale. Préalable à ce réaménagement, la réflexion – menée en concertation avec des spécialistes de la restauration, de la conservation préventive, de l'histoire de l'art, de l'histoire culturelle et de la muséographie – cherche à expliciter les attentes et les pratiques du lieu, où s'imbriquent fortement le religieux et le touristique. Cette opération préalable ne peut se dérouler sans tenir compte du devenir des enjeux portés par un trésor sacré, a fortiori par un trésor sacré vivant comme celui de Saint-Maurice : l'enjeu liturgique et l'enjeu patrimonial. Cet impératif pèse sur la muséographie, et pose donc avec acuité la question de la monstration de l'objet sacré, de ses modes d'exposition, de son devenir en « situation muséale », et de la réception des dispositifs.

Outre les contraintes auxquelles doit répondre ce redéploiement – amélioration des conditions de visibilité des « expôts », création d'un espace de monstration tenant compte de la vénération du public, composé en majorité de pèlerins, mais aussi de l'usage liturgique de plusieurs des reliquaires conservés régulièrement convoqués dans le rite –, il s'agit de rapprocher au mieux le dispositif actualisé des fonctions originales du trésor, tout en répondant aux préoccupations légitimes d'une meilleure conservation préventive. Le lieu dans lequel sont conservés les objets n'est pas un musée d'art sacré, encore moins un musée, et la communauté, par la voix de son abbé, prévient toute méprise par un argument d'autorité : relayant une conception certes surannée du musée compris comme un cimetière d'objets, elle défend malgré tout le caractère *vivant* du trésor. Le discours n'est pas original : au milieu du XII^e siècle, Eudes de Deuil, décrivant le comportement des croisés qui entraient dans les églises de Constantinople pour les piller, distinguait déjà les « voyeurs » des fidèles qui approchent le sanctuaire dans un but de vénération. Il précisait en effet, dans une paraphrase libre d'un verset du livre des Nombres (4, 20), que les uns pénétraient « animés par la curiosité, les autres par la dévotion » (*alii curiositate videndi, alii veneratione fideli*)¹. Dans sa chronique de la seconde croisade, rédigée en 1148, Eudes explicitait ainsi deux raisons antagonistes mais essentielles qui motivent, autrefois comme maintenant, la visite d'un sanctuaire et de son trésor : la vénération et la curiosité². Dans la perspective du redéploiement, nous analysons cette ambivalence en termes d'équilibre discret, qu'il s'agit de préserver, entre la contemplation conçue comme prélude à la méditation et à la prière, et la contemplation esthétique qui ne saurait se substituer à la précédente. C'est là le lieu d'une forte tension, effective ou présumée, entre ce qui relève du muséal et ce qui relève du sacré³. Pour aider à résorber cette tension, il importe d'ignorer les chatoyantes enveloppes d'or ou d'argent, recouvertes de pierres précieuses ou non, les émaux, les soieries, etc. ; au centre du propos muséographique assurément se tiennent les reliques, support de la vénération et objet de toutes les dévotions.

Ainsi, avant toute chose donc, il convient de s'attacher au sort des reliques. Les archives abbatiales conservent de nombreux témoignages qui n'ont pas tous été exploités de manière systématique, et dont les leçons nourrissent pourtant les réflexions muséographiques. En 1832, le chanoine

François-Marie Boccard compile les sources abbatiales et les réunit dans son *Histoire de la Légion thébéenne et monuments historiques sur l'antique et royale abbaye de Saint-Maurice d'Againe*, en deux tomes ; il y reviendra à plusieurs reprises jusqu'à sa mort en 1865, corrigeant ici et là des erreurs d'appréciation, complétant ses impressions premières par d'utiles précisions⁴. Dans son envoi au lecteur, Boccard explique qu'il a suivi la leçon de son prédécesseur le chanoine Joseph Hilaire Charles, auteur, dans la seconde moitié du xvii^e siècle, du premier inventaire systématique des archives abbatiales. Boccard précise qu'il n'a corrigé cette leçon « qu'après un mûr examen, une sévère critique et après avoir consulté les monumens [sic] les plus authentiques »⁵. Les premières pages du second tome de son ouvrage concernent les reliques et le trésor. La synthèse est correcte dans l'ensemble, même si les découvertes consécutives aux fouilles archéologiques, mises en œuvre dès la fin du xix^e siècle, permettraient de corriger quelques erreurs de détail commises par l'érudite. Boccard débute par une enquête relative à l'emplacement du trésor, qu'il estime ne pas avoir changé entre la restauration de l'abbaye par le roi Sigismond (515) et le déplacement des reliquaires à l'époque baroque, sous l'abbatit de Georges Quartéry (1618-1640). Son travail guidera nos pas dans la première partie de cette enquête, où nous reprendrons la leçon des documents qu'il a compilés.

Une chapelle du XV^e siècle

La localisation du trésor des reliques au cours du temps est relativement aisée à suivre, même s'il ne reste, à notre connaissance, que de rares traces archéologiques d'une salle du trésor avant le xv^e siècle⁶. Le témoignage des sources écrites est donc essentiel, notamment celui du chanoine Guillaume Bérody qui, à Sion en 1666, publie une *Histoire du glorieux saint Sigismond martyr, roi de Bourgogne* très informée, grâce à laquelle nous pouvons imaginer la salle du trésor bâtie par le roi Sigismond, fondateur de l'abbaye⁷. La salle, située « proche du grand Clocher au fond de la grande Eglise », est placée sous bonne garde. Les reliques des saints majeurs – Maurice, Exupère, Candide, Victor – sont

colloquées fort honorablement dans une grande Niche, faite a la façon d'une garderobbe, sur l'autel de la dite Chapelle, & les autres furent cachées dedans des grands Coffres, au dessus de la dite Niche, laquelle se ferme avec deux grandes portes, & avec deux fortes serrures. Et au devant de l'autel a la distance de deux toises, & demy, ou environ, il y fit enchasser dans les deux murailles des tres-puissantes grilles de fer, lesquelles se fermoient avec des fortes serrures (lesquelles maintenant sont aussi mises en la Chapelle nouvelle, pour la conservation des saintes Reliques qu'on y a transportées). Il y a encore a l'entrée de cette antique Chapelle un grand portail, qui se ferme avec deux portes de bois doublées, & couvertes de grosses plaques de fer, qui se ferment en dehors avec une forte serrure, & au-dedans avec une grosse barre de fer, qui s'accroche a un aneau de fer qui entre dans une autre serrure, qu'on appelle le secret, qui se ferme avec une grande clef, & ce secret estant fermé, & adjusté, il est impossible de le pouvoir ouvrir avec aucune industrie humaine : tout cela a esté fait pour empescher les larrons de faire une vollerie. Et outre tout cela saint Sigismond, suivant le Decret des Evesques, fit establir une forte garde de bons, & fidelles hommes, si bien arméz pour garder jour, & nuit la dite Chapelle. Cette sainte Chapelle estoit vulgairement appellé par le Peuple le S. Thresor des Reliques, laquelle Dieu a tousiours conservée en son estre, & integrité, ce qui est digne d'admiration : Car encore que le Monastere, & la vielle Eglise, ont esté souvent brusléz, ruinéz & destruits, tant par les guerres, que par des autres accidents. Neantmoins elle est restée entiere, sans aucune fraction, ny aucun mal que ce soit⁸.

Si l'on se fie au témoignage de l'historien, la chapelle de Sigismond est reprise en sous-œuvre dans les années 1440, au moment où Amédéc VIII de Savoie, antipape sous le nom de Félix V (1439-1449), jugeant celle-ci trop basse et trop obscure, fait rehausser les murailles et reconstruire une nouvelle voûte, comme en témoignent les clés de voûte ornées des armes pontificales et de la Maison de Savoie⁹. Cette chapelle restaurée subsiste à l'extrémité ouest du collatéral sud de la basilique du xi^e siècle (**fig. 1**) : longue de quatre travées voûtées d'ogives, avec des arcs formerets reposant sur des culots sculptés, la chapelle fermait par un portail à deux battants de bois, bardés de plaques de fer, mais les transformations postérieures empêchent de se faire une idée plus précise de ses extrémités à l'est comme à l'ouest.

Selon Guillaume Bérody, le dispositif original n'aurait pas été modifié par l'intervention de Félix V. Que les reliques des saints majeurs soient distinctes des autres laisse sous-entendre qu'elles sont distribuées dans autant de reliquaires. Selon toute vraisemblance, ces reliquaires sont rangés dans une armoire murale, située au-dessus et derrière l'autel à la façon d'une niche (d'une abside ?) ;



Fig. 1. Saint-Maurice, Abbaye, vue de la chapelle de Félix V, vers 1440 © cliché de l'auteur.

deux éléments permettent d'émettre cette hypothèse. Premièrement, Bérody parle d'une « concavité », large de quatre pieds et haute de deux, située derrière l'autel sous l'armoire, dans laquelle le roi Sigismond aimait à prier et où il s'endormait parfois ; deuxièmement, il rend compte des dévotions des fidèles qui allaient « a genoux en Procession tout autour de l'Autel, avec des chandoiles allumées de cire, & leur chappellet en main, avec humilité, & devotion »¹⁰. Cette armoire ferme à l'aide de deux « grandes portes, & avec deux fortes serrures » ; au-devant d'elle, à une distance d'environ 4 mètres et demi, se trouvait une puissante grille de fer. Quant à la disposition des reliquaires dans l'armoire, sur laquelle il reste vague, nous pouvons croiser la leçon de Bérody avec le témoignage de l'abbé Jean Miles (1550-1572), qui dégage trois registres, de haut en bas, dans la description du trésor qu'il rédige vers 1560¹¹. *In summo ordine*, il mentionne la présence de trois châsses : les châsses de l'abbé Nantelme et de saint Sigismond et de ses enfants, toutes deux conservées, ainsi qu'une troisième, située entre elles, décrite comme « *alia nigra quadra circumquaque claviculis referta in qua reliquie sancti Ursi signiferi et Victoris* ». Apparemment, cette châsse de couleur noire n'a pas été conservée, mais comme la description de la châsse de saint Sigismond et de ses enfants s'interrompt brutalement, nous ne sommes pas en mesure de dire s'il y avait plus de trois châsses sur ce registre supérieur (fig. 2). Ainsi, l'inventaire de Jean Miles pose avec acuité la question de l'existence ou non, à la fin du XVI^e siècle, de la châsse de saint Maurice, troisième grande châsse actuellement conservée dans le trésor abbatial, et qui ne paraît pas être mentionnée dans le texte de manière explicite : il semble difficile, bien que non impossible, de reconnaître cette châsse dans deux articles de l'inventaire précité, placés *in secundo ordine*¹². Malgré ce doute, l'opinion commune comprend ce reliquaire comme un remontage baroque, ou du moins comme un objet qui aurait subi des modifications à cette époque ; cette impression est renforcée par le fait que le XVII^e siècle est une période de renouveau et de travail scientifique au sein du monastère agaunois : études historiques et liturgiques, reconnaissance des reliques, acquisition ou création de nouveaux reliquaires, voire (peut-être) réparation d'anciens récipients. Dans cette appréciation, le rôle de l'abbé Pierre Maurice Odet (1640-1657) est jugé décisif, puisqu'une source pratiquement contemporaine précise qu'il a fait réaliser à ses propres frais une « *capsa nova argentea* » peu après son élection¹³. Cependant, une seconde source contemporaine permet d'apprécier différemment les réalisations de l'abbé. Dans ses notes réunies sous le titre *Historia ecclesiae sancti Mauritii*, Gaspard Bérody, frère du précédent, mentionne aussi cette nouvelle châsse en argent dans laquelle l'abbé dépose de nombreuses reliques, et qui est toujours conservée dans le trésor : il s'agit d'une petite châsse ornée de deux médaillons sur la face principale¹⁴, tandis qu'une liste des reliques qu'elle conserve se déroule sur la face secondaire¹⁵. Et ce n'est pas non plus l'heureuse présence à Saint-Maurice d'un orfèvre bourguignon, Jean Rosset, entre 1639 et 1641, qui plaidera en faveur d'une création moderne de la châsse de

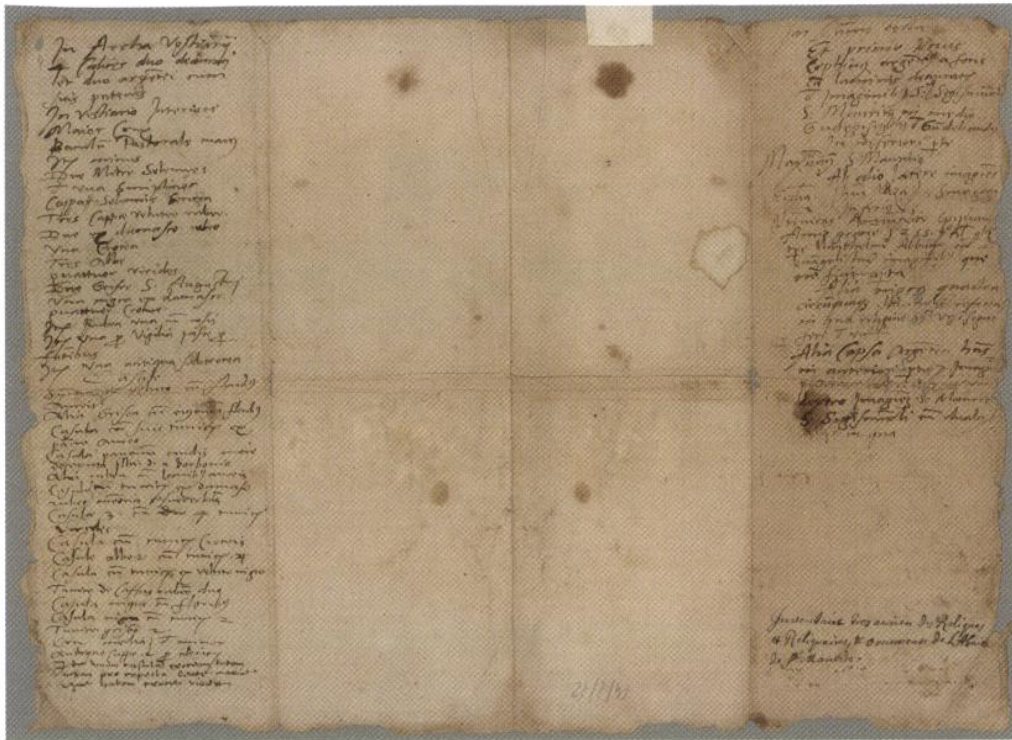


Fig. 2. Saint-Maurice, Archives, AASM CHA 64/1/12 : inventaire de Jean Miles, vers 1560 © Fondation des archives de l'abbaye de Saint-Maurice.

saint Maurice : si Gaspard Bérody mentionne les travaux de l'orfèvre à la paroisse Saint-Sigismond, il ne dit rien de ses éventuelles interventions conduites à l'abbaye. À tout le moins, la fabrication, voire la restauration d'une châsse contenant les reliques de martyrs thébains n'aurait sans doute pas laissé le chroniqueur indifférent ; son silence est donc éloquent : Jean Rosset n'a pas fabriqué la châsse de saint Maurice¹⁶ ! Au sein même du trésor abbatial, le brassage des reliques d'un reliquaire à un autre, qui s'accompagne du déplacement des authentiques, n'aide pas à clarifier la situation. Le corps de Maurice repose dans la châsse dite de Nantelme depuis 1225, puis est transféré au XVII^e siècle dans la châsse éponyme avec son authentique originale gothique. Conséquence de ce transfert mené par Jean Jodoc Quartéry, ce sont les corps des saints Candide et Innocent qui se retrouvent dans la châsse de Nantelme ; le premier est identifié par deux authentiques, l'une du XIII^e siècle, l'autre datée du 20 août 1659 ; le second saint est identifié par une authentique datée du 26 août 1659¹⁷.

Certes, le chanoine Boccard répète, en 1832, que la châsse de saint Maurice a été réalisée vers 1650 par l'abbé Pierre Maurice Odet ; mais il se ravise par la suite et biffe l'information d'un trait de plume¹⁸. On comprend aisément ce revirement : Pierre Maurice Odet, si prompt à magnifier ses donations, par exemple dans son inventaire daté de 1645, complété par lui-même au fil des années, ne mentionne aucunement la grande châsse de saint Maurice comme l'une de ses réalisations, contrairement entre autres à la petite châsse d'argent mentionnée plus haut, à un nœud de crosse ou à une situle liturgique¹⁹.

Dans le premier dispositif dont nous conservons témoignage, il apparaît que certaines reliques sont déposées dans de grands coffres (des châsses ?) au-dessus de la niche, d'autres dans des reliquaires rangés dans cette dernière. Si on ne peut rien en tirer de plus sur le dispositif décrit par Guillaume Bérody, son texte éclaire cependant la leçon du premier inventaire du trésor : Jean Miles parle sans doute de rangées ou d'étagères, sur lesquelles sont disposés les objets, en distinguant trois ordres. Le premier ordre, on l'a vu, désigne selon toute vraisemblance la partie supérieure de l'armoire, où sont conservées des châsses ; les deux autres, assurément *dans* l'armoire, offrent deux étagères. Cette répartition serait-elle liée à la taille des objets, comme le soupçonne Daniel Thurre²⁰, à leur valeur symbolique ou à leur exemplarité formelle ? En l'absence de description plus précise, il est difficile de répondre à cette question. Le trésor des reliques de l'abbaye de Saint-Maurice présente cette particularité qu'il ne s'agit pas d'une simple salle de trésor, mais d'une chapelle accessible aux fidèles souhaitant vénérer les reliques. Les instruments liturgiques semblent écartés, l'inventaire de Jean Miles les rejetant *in archa vestiarii*, hors dispositif en somme. Il importe donc que la visibilité comme l'accessibilité des reliquaires demeurent garanties. Dès lors que l'on déplace le trésor dans la nouvelle basilique, à l'automne 1638, Guillaume Bérody se plaint du refroidissement des dévotions que le nouveau dispositif entraîne, car il interdit précisément ce contact rapproché des reliques²¹.

La chapelle des reliques de 1638

La translation par l'abbé Georges Quartéry de cinquante-cinq reliquaires de la salle du trésor gothique dans la chapelle Saint-Maurice de la nouvelle basilique a lieu le 24 octobre 1638. Avant d'être déposé dans le nouveau trésor, l'ensemble des reliquaires est solennellement porté en procession tout autour de la ville : le corps de Maurice ouvre le cortège, suivi du fondateur et de ses fils, des Thébains, et d'une cohorte de saints. La chapelle du nouveau trésor est située à l'extrémité méridionale du collatéral est de la nouvelle basilique. Elle est fermée par une grille en direction du collatéral, toujours visible sur des photographies et des cartes postales de la fin du XIX^e siècle (fig. 3), et par une porte de bois du côté du chœur²². À la lecture des comptes rendus de visite de la période baroque, nous pouvons nous faire une idée plus précise de la manière dont se présentaient les reliquaires au sein du nouveau trésor. Ainsi, l'abbé Jean Jodoc Quartéry (1657-1669) visite les reliques et le trésor entre le 30 mai et le 28 août 1659, peu après avoir été confirmé à la charge abbatiale ; son témoignage renseigne de manière assez précise sur le dispositif à l'intérieur de la nouvelle chapelle²³. Des coffres sont situés sous l'autel du trésor, « *inferiores arcae sub altari thesauri* »²⁴, dans lesquels l'abbé trouve plusieurs reliques sans les identifier, sinon comme Thébains : il s'agit de deux coffres (« *cistae* », châsses ?), tous deux pleins de reliques, dont le plus remarquable (« *nobilior* »), par son décor ou par son ancienneté, est situé à droite du côté de l'épître. Du côté de l'évangile est par ailleurs présent un petit coffret (« *cistula* »), à moitié plein des ossements rapatriés de l'autel dédié à Marie-Madeleine. Plus loin, l'abbé mentionne un troisième coffre (« *cista* »), le plus long de tous, dans lequel Pierre Maurice Odet, son prédécesseur, déposa les reliques thébaines de l'église Saint-Laurent, rapatriées à l'abbaye. C'est le seul objet que l'abbé qualifie d'argenté, tout en insistant sur le fait qu'il est sorti du trésor²⁵. Malheureusement, il ne parvient pas à déchiffrer l'authentique des reliques qu'il trouve à l'intérieur, dont l'écriture est très effacée en raison de l'antiquité du document. Nous ne sommes pas convaincu que l'abbé décrive ici les grandes châsses du trésor abbatial. Ces coffres sont les seuls reliquaires que le compte-rendu de visite permet de localiser dans la chapelle, à proximité de l'autel. Plus loin, l'abbé mentionne dans cet ordre le coffret reliquaire de Teudéric²⁶, la statue équestre de saint Maurice, l'anneau de saint Maurice, le vase dit de saint Martin, l'aiguière dite de Charlemagne, les trois bras reliquaires, la châsse (« *cista* ») de l'abbé Nantelme, contenant les reliques des saints Candide et Innocent. Suit une courte liste de reliques, sans aucune mention de contenant : la sainte épine, offerte par Louis IX, deux dents de sainte Apollonie, le pouce de saint Antoine. De nouveaux reliquaires apparaissent enfin : la châsse (« *arca* ») de saint Sigismond et de ses enfants, le buste reliquaire de saint Victor, la petite châsse d'argent réalisée par Pierre Maurice Odet, la bourse carolingienne, les quatre reliquaires que Jean Jodoc fit faire, le coffret reliquaire de Jean Dominge, le couteau de saint Martin, le chef reliquaire de saint Candide, la crosse de saint Amé, et une lampe en terre cuite provenant de la catacombe de saint Sébastien de Rome.

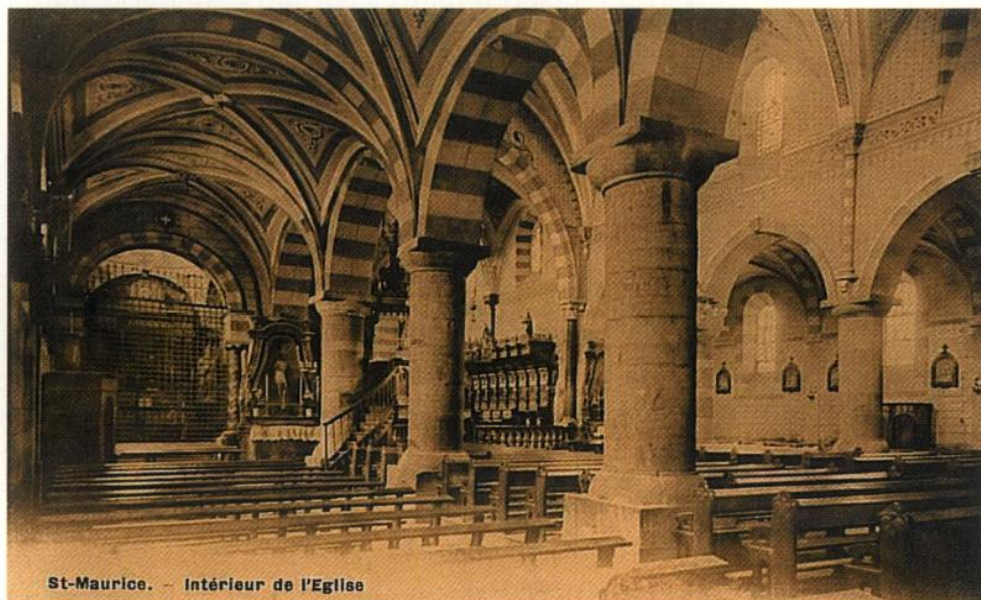


Fig. 3. Saint-Maurice, Église abbatiale, vue de la chapelle Saint-Maurice, fin XIX^e siècle.



Fig. 4a-4b. Saint-Maurice, Abbaye, Alexandre Mayer, Petit trésor ouvert, fin XIX^e siècle © Trésor de l'abbaye de Saint-Maurice.

À la lecture de l'inventaire de 1659, nous déduisons que les grandes châsses et les reliquaires sont conservés et présentés ensemble, en trois endroits : une niche placée derrière l'autel, selon toute apparence munie d'étagères, et deux buffets sur chacun des côtés²⁷. Certains reliquaires paraissent placés devant les buffets, comme c'est le cas des bustes et des bras reliquaires, d'autres à l'intérieur ; cela explique sans doute le silence des documents quant au sort de certains reliquaires de plus petite taille, par ailleurs toujours conservés dans le trésor.

Les réarrangements ponctuels de la chapelle du trésor, à partir de la deuxième moitié du XVII^e siècle, ne semblent cependant pas avoir modifié en profondeur un dispositif figé à la période baroque, même si cela n'a nullement empêché le déplacement des reliquaires au sein des buffets. Mais il faut constater qu'il est difficile de suivre les vicissitudes du trésor au cours de la période moderne. Par exemple, le sous-préfet Nucé dresse, le 16 juin 1798, un inventaire complet des biens de l'abbaye, débutant par la chapelle du trésor. Il permet de se rendre compte de la localisation générale des reliquaires : ainsi, la châsse de saint Maurice est placée au milieu de la chapelle, tandis que les châsses de saint Sigismond et de ses enfants et celle de Nantelme, sont « à l'étage supérieur » ; le sous-préfet mentionne ensuite le buste de saint Victor et le bras de saint Bernard, puis le chef de saint Candide et un second bras reliquaire sans donner plus de détails quant à leur localisation précise. La parenté formelle laisse cependant soupçonner une disposition symétrique des reliquaires parlants, de part et d'autre de la châsse de saint Maurice ; l'ensemble de ces reliquaires semble conservé dans une armoire située au-dessus de l'autel. À droite et à gauche dans la chapelle, des buffets conservent d'autres reliquaires, mais l'inventaire ne mentionne pas les plus anciens du trésor, tel que le vase de saint Martin, l'aiguière dite de Charlemagne ou le coffret de Teudéric²⁸. Ont-ils été cachés par précaution, ou sont-ils à ce moment-là conservés ailleurs ? La destination originale d'une armoire réalisée en 1706 par l'ébéniste Alexander Mayer, appelée « Petit trésor », n'est pas certaine : des documents photographiques du XIX^e siècle, tout en la situant dans la sacristie, explicitent en effet sa fonction comme lieu de conservation des reliquaires de petite taille, mais non des châsses ; il est donc probable qu'elle remplissait cette fonction à la fin du XVIII^e siècle, voire peut-être dès l'origine (fig. 4a-4b)²⁹. D'autres interventions ponctuelles laissent entendre un renforcement du dispositif baroque. Le 18 mai 1836, le roi de Sardaigne Charles Albert, grand maître de l'ordre des Saints-Maurice-et-Lazare, fait un don de 2 400 francs pour réparer la chapelle du trésor ; la construction du nouvel autel du trésor débute l'été suivant, les reliquaires sont placés sur des rayons entre les colonnes de l'autel³⁰. En 1843, la comtesse Masin de Mombelle-Borghèse fait don d'un retable pour l'autel³¹ ; c'est sans doute ce même tableau que l'on déplace pour exposer à la dévotion les reliquaires qu'il cache : un compte rendu de visite du trésor de 1854 en fait mention³². À la fin du XIX^e siècle encore, il semble que ce soit le même dispositif qui



Fig. 5. Saint-Maurice, Abbaye,
Armoire forte ouverte, 1907
© Trésor de l'abbaye de Saint-
Maurice.

permette de montrer les grandes châsses. En 1906, le chapitre abbatial décide de rassembler les reliquaires et les châsses dans un lieu unique, mieux protégé. Dans le prolongement de la chapelle Saint-Maurice, à l'emplacement de l'ancienne sacristie, l'abbé Joseph Paccolat (1888-1909) fait construire un coffre-fort (**fig. 5**)³³ ; la translation de l'ensemble des reliquaires a lieu le 6 mai 1907, mais on se rend rapidement compte que cette salle pose un problème de taille, car les visiteurs ne peuvent y accéder qu'en traversant le chœur, et par conséquent en gênant considérablement les offices. Jusqu'en 1949, le trésor est conservé et présenté dans cette armoire forte. La campagne d'agrandissement et de restauration de l'église abbatiale et cathédrale de Saint-Maurice entre 1946 et 1949, suite à l'éboulement de rochers du 3 mars 1942 qui emporta le clocher roman et détruisit les deux dernières travées de l'église, s'accompagne de travaux d'agrandissement du sanctuaire et de ses annexes, et notamment du réaménagement du trésor dans le corps de bâtiment le plus ancien de l'abbaye.

« Une architecture aussi précieuse que possible, glorifiant Dieu par sa richesse »

Avec un projet intitulé « Plain chant », le jeune architecte Claude Jaccottet (1915-2000), qui s'était fait remarquer par sa restauration respectueuse de l'église gothique de Môtier-en-Vully (près de Morat, canton de Fribourg), « a satisfait à St-Maurice à toutes les exigences de l'archéologie »³⁴ et gagne le concours, qui exigeait entre autres de prévoir une chapelle pour le trésor des reliques, et de réfléchir à son meilleur emplacement au double point de vue de la sécurité et de la vénération. Dans sa décision, le jury qualifie la conception d'un cloître autour duquel sont groupés des chapelles, le trésor et les sacristies, « d'innovation heureuse »³⁵. Claude Jaccottet transmet en juillet 1946 un descriptif de tous les travaux qu'il envisage, notamment le réaménagement de la salle du trésor qu'il déplace de la basilique dans un lieu spécifique³⁶. La communauté, par la voix de sa Commission abbatiale sans doute, commente ce document dans une série d'annotations non datées, reprises pour l'essentiel dans une lettre à l'abbé Louis Séverin Haller³⁷. À ce moment, l'articulation entre la chapelle et l'espace dévolu au trésor proprement dit n'est pas très claire :

La chapelle du Trésor sera aménagée dans une des chapelles du Martolet, donnant sur la sacristie, comme il convient, accessible d'autre part de l'église sans franchir la clôture par la porte menant aux catacombes. L'autel sera placé dans une petite abside gagnée dans l'épaisseur du mur, le trésor dans deux armoires encastrées dans les murs posés d'une niche ; éclairage spécial dans les armoires³⁸.

Ce premier projet envisage ainsi la construction de trois chapelles, ouvrant sur le bras nord du cloître, et d'une salle plus petite destinée au trésor, qui en assure sans doute la sécurité mais ne permet pas sa vénération ; manifestement, la communauté ne retient pas cette proposition, qui ne répond pas à ses attentes. Il semble très vraisemblable que la commission abbatiale joue dès lors un rôle décisif, parvenant à suggérer à l'architecte l'aménagement de deux espaces étroitement liés : un lieu de recueillement, la chapelle des Martyrs, accessible par l'église, qui ouvre dans son prolongement sur un « sanctuaire » abritant les châsses et les objets précieux répartis dans différentes niches. L'avantage d'un tel dispositif est explicité dans une lettre de la commission abbatiale à l'abbé Louis Séverin Haller :

La chapelle du trésor telle que décrite dans les feuilles de M. Jaccottet, ne répond pas à ce qui fut prévu en dernier lieu. On a envisagé [...] de transformer tout l'espace compris entre l'église actuelle et le bras central de l'Abbaye [...] pour en faire une seule grande chapelle, communiquant directement avec la sacristie et ouvrant sur l'église par une baie grillagée et vitrée. Dans le bras central de l'Abbaye, en prolongement de la dite chapelle, serait établie une chambre forte pour le trésor ; l'accès à cette chambre forte se ferait par une ou deux portes placées aux côtés de l'autel de la chapelle du trésor, lui-même surmonté d'une baie fermant avec une double porte forte ; lorsque cette baie serait ouverte, on pourrait célébrer la messe, l'office ou d'autres cérémonies, en ayant vue de la chapelle elle-même sur le trésor des reliques. Ainsi conçue, la chapelle du trésor aurait tout son intérêt et toute son utilité : [...] elle constituerait un trait d'union entre l'église elle-même et les reliques³⁹.

Sur un plan daté du 1^{er} décembre 1947 (fig. 6), Claude Jaccottet traduit ce dispositif particulièrement efficace : la chapelle des Martyrs, où l'architecte a souhaité créer « une atmosphère de paix et de chaleur »⁴⁰, couverte de voûtes d'arêtes, se termine à l'ouest par un autel surmonté d'une baie vitrée, encadrée de deux colonnettes de style roman soutenant un arc en plein cintre ; sur le tympan court l'invitatoire chantée à matines lors de la fête des Saints Innocents, commune à plusieurs autres martyrs dont les Thébains : « *Venite adoremus regem regum qui beatis martyribus coronam dedit gloriae* ». L'ouverture donne vue sur la chambre du trésor, conçue « comme une grande châsse digne des reliques et des objets qu'elle devait contenir » et à laquelle Claude Jaccottet donne « le caractère d'un sanctuaire et d'une crypte »⁴¹. Le soin porté à l'exposition des objets n'est pas exclusif : l'architecte insiste en effet « sur le caractère éminemment sacré du lieu, mettant tout en œuvre pour réussir une exposition impeccable des objets, tout en créant un sanctuaire dont la dignité, la beauté et l'équilibre harmonieux permettent au visiteur de se mettre spontanément dans l'attitude de respect et de

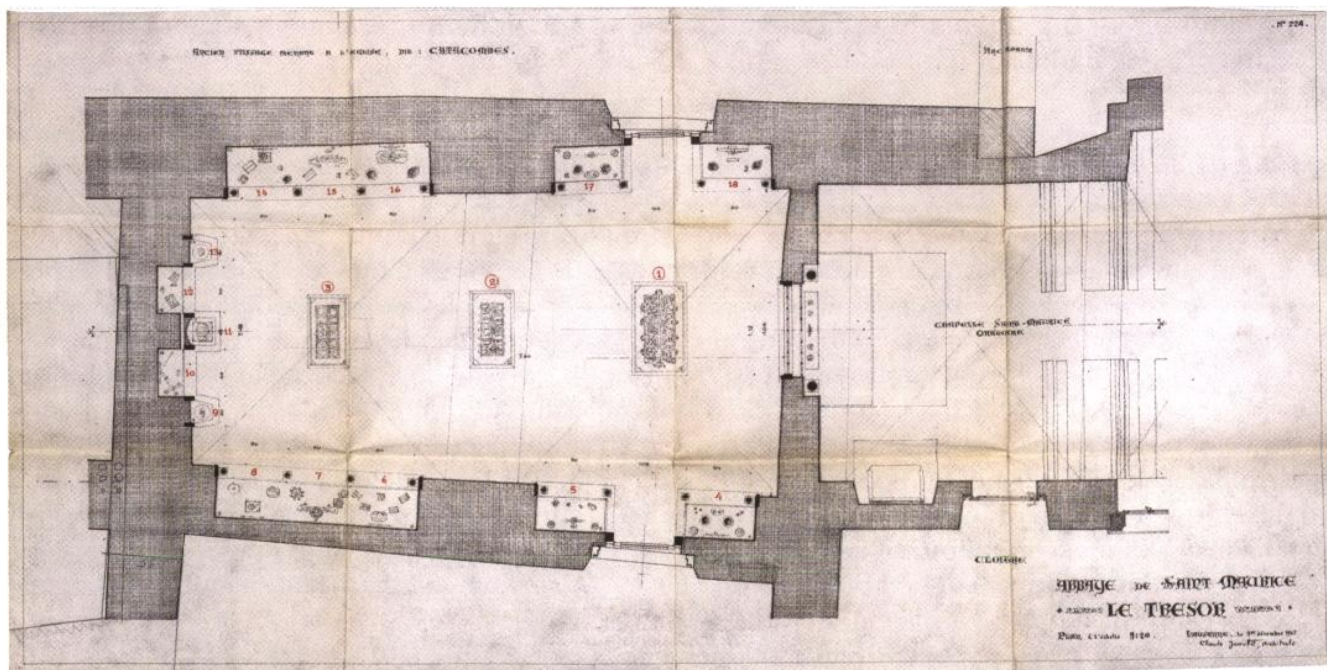


Fig. 6. Saint-Maurice, Archives, AASM BAT 300/8/28-2 : Claude Jaccottet, plan de la salle du trésor, 1947)
© Fondation des archives de l'abbaye de Saint-Maurice.

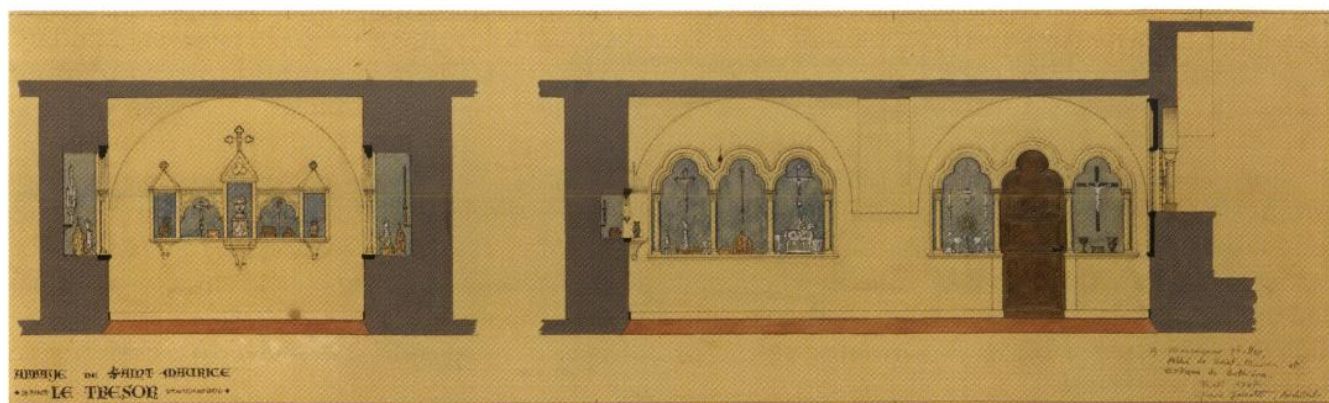


Fig. 7. Lausanne, Archives cantonales vaudoises, PP 546/357 : Claude Jaccottet, coupe de la salle du trésor, 1947
© Archives cantonales vaudoise.

ferveur désirables »⁴². Pour cela, il privilégie un éclairage doux, tout en maintenant la chapelle dans la pénombre, et répartit les objets en plusieurs niches, divisées par de fines colonnettes (**fig. 7**), ce qui suscite l'attention du visiteur dévot ; enfin, par la mise en œuvre de matériaux précieux (marbre blanc, mosaïques de verre, bronze, bois de noyer) et l'utilisation des trois couleurs « préférées » du Moyen Âge (l'or, le rouge et le bleu) l'architecte poursuit l'objectif de mettre en valeur les objets afin d'obtenir une harmonie colorée (**fig. 8**). L'intention première révèle un aménagement de la salle en trois ensembles distincts : le premier est constitué des châsses, alignées pignon contre pignon sur un axe médian⁴³ ; le second rassemble les reliquaires les plus anciens dans la vitrine axiale, au sein duquel le chef de saint Candide ferme la perspective ; le dernier regroupe les objets les plus récents dans les niches latérales, apparentés typologiquement. Claude Jaccottet combine ainsi différents principes d'exposition, sans pouvoir prévenir l'accumulation progressive qui suivra. Les travaux débutent à la fin de l'année 1947 et se poursuivent pendant l'année suivante avec son aménagement⁴⁴. Même s'il ressort que la voix de la communauté est décisive dans l'organisation du trésor, le dispositif mis en œuvre par l'architecte respecte la première fonction du trésor, support de la dévotion des pèlerins comme des chanoines. Malgré un litige entre Claude Jaccottet et l'abbaye, portant sur ses honoraires d'architecte et qui trouvera une issue favorable à l'été 1954, on salue son travail⁴⁵, et l'architecte qualifie, non sans une certaine satisfaction il est vrai, l'aménagement de la salle du trésor d'« intérieur très soigné et de style »⁴⁶.

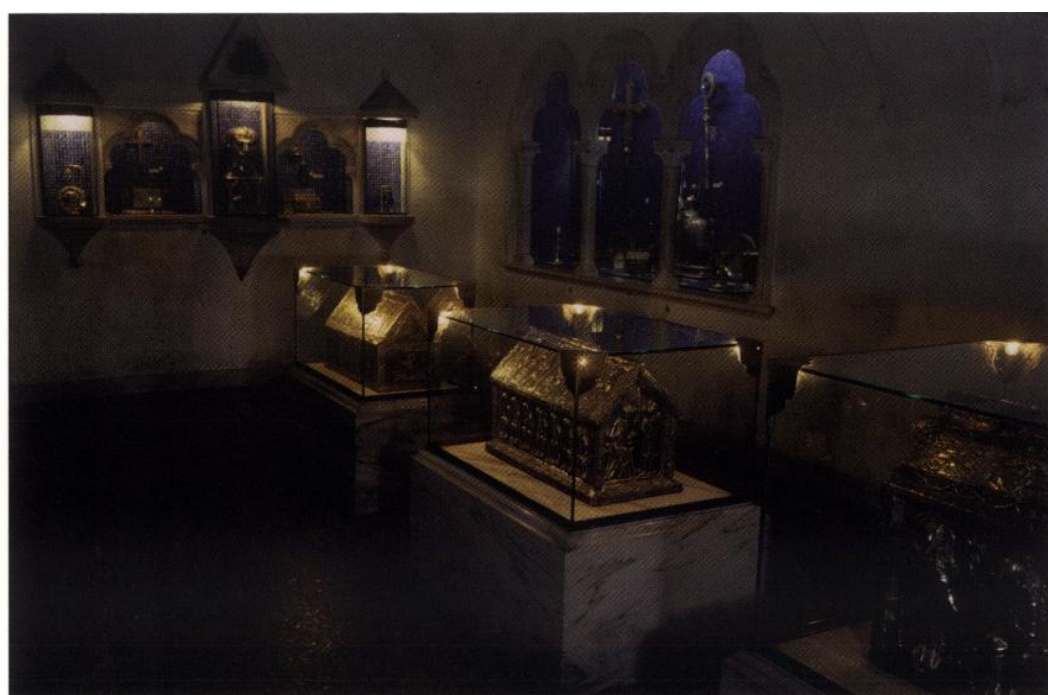


Fig. 8. Saint-Maurice, Abbaye, vue générale de la salle du trésor, après 1949 © Trésor de l'abbaye de Saint-Maurice.

Jusqu'à la fermeture du trésor en juillet 2013, ce dispositif n'évolue guère. On relève cependant la modernisation de la vitrine axiale en 1976 qui, sans en changer le contenu, prévoit l'ajout de plateaux mobiles permettant de faire pivoter les objets sur eux-mêmes de l'extérieur de la vitrine. Dès 2002, une seconde salle, dite salle des châsses, est aménagée en vue du retour après restauration, en septembre de cette année-là, de la châsse dite de saint Sigismond et de ses enfants¹⁷. Ce sont les conditions de conservation qui déterminent cette délocalisation des trois reliquaires majeurs du trésor dans des vitrines climatisées. Mais ce déplacement a pour conséquence l'éloignement des châsses de l'autel de la chapelle des martyrs, ce qui renforce le caractère muséal de la présentation. Ces deux salles contigües, situées en partie sous la salle des archives et en partie sous une aile du dortoir des chanoines, seront prolongées dans le redéploiement du trésor en vue du 1500^e anniversaire.

Au cours de sa longue histoire, le trésor abbatial a toujours été situé dans la proximité d'un autel, au-dessus ou derrière lui. De plus, il semble que sa conservation comme sa présentation impliquent d'emblée la séparation des châsses des autres reliquaires ; une partie de ces derniers occupe ainsi un buffet ou une armoire de la chapelle du trésor, fermée par une puissante grille. Le premier changement majeur consiste en la réunion de ce qui était jusqu'alors séparé : à partir de 1907, les châsses, les reliquaires et certains instruments liturgiques sont ainsi regroupés comme ensemble au sein d'une armoire-forte. L'intervention de Claude Jaccottet, dès 1947, aura pour effet de séparer la chapelle de la salle du trésor, tout en maintenant un contact visuel. L'extension de 2002 rompt définitivement ce lien, et dans le même temps sépare ce qui était réuni. La salle prévue pour 2014 englobe et prolonge sous le local des archives et la salle capitulaire baroque la chambre du trésor du xx^e siècle, mais dans le même temps exagère, même si elle replace les reliquaires au cœur même de l'abbaye, cette distance physique. Le lent processus de « muséalisation », initié à la période baroque, enrichi dans la première moitié du xx^e siècle, est sur le point de s'achever : si les reliquaires des martyrs thébains forment à nouveau l'épine dorsale du trésor, dans la mise en scène à venir, si les châsses cristallisent le discours, et donc le dispositif, le trésor n'est plus relié à quelque autel que ce soit, comme si son redéploiement devait le priver du lien organique qui en justifiait jusqu'alors l'existence.

Pierre Alain MARIJUX est professeur d'histoire de l'art médiéval et de muséologie à l'université de Neuchâtel depuis 2006. Après avoir travaillé sur les figures de la médiation au cours des x-xii^e siècles, il poursuit des recherches sur l'histoire des collectionneurs et des collections au Moyen Âge, en particulier l'histoire des trésors. Depuis 2009, il est en charge des questions historiques et muséologiques au sein de la Commission scientifique du trésor de l'abbaye de Saint-Maurice, formée dans la perspective de son redéploiement prévu en 2015, et dont une sélection était exposée au musée du Louvre au printemps 2014.

NOTES

1. Eudes de Deuil, *De projectione Ludovici VII in orientem*, V. G. Berry (éd.), New York, Columbia University Press, 1948, IV, p. 64-66.
2. Voir notamment C. K. Zacher, *Curiosity and Pilgrimage. The Literature of Discovery in Fourteenth-Century England*, Baltimore, Johns Hopkins University Press, 1976.
3. Tension atténuée dans notre cas, dans la mesure où la salle du trésor se situe au cœur du complexe abbatial et permet de fait, même si nous ne nous situons pas dans une chapelle, des comportements dévotionnels qui seraient sans doute déplacés dans un contexte strictement muséal.
4. Archives de l'Abbaye de Saint-Maurice (désormais AASM) DIV 1/2/19 et 20. Toutes les sources abbatiales citées sont accessibles en ligne, à l'adresse <http://www.digi-archives.org>.
5. AASM DIV 1/2/20, p. 1-2. L'inventaire Charles est, aujourd'hui encore, la principale clef d'accès aux archives abbatiales.
6. L'abside dont il est question plus bas n'existe plus, remplacée par l'entrée du couloir, mais l'archéologue Alessandra Antonini, responsable du chantier d'Agaune, la restitue en fonction de l'épaisseur du mur et en symétrie par rapport à la chapelle située au nord du clocher, où l'absidiole inscrite dans un chevet plat est conservée.
7. *Histoire du glorieux saint Sigismond martyr, roi de Bourgogne, fondateur du célèbre monastère de saint Maurice, fidèlement recueillie des anciens, et nouveaux auteurs [...]*, Imprimé à Syon, avec permission des Supérieurs, Chez Henri Louys escrivain, l'An 1666.
8. *Histoire du glorieux saint Sigismond*, p. 158.
9. *Histoire du glorieux saint Sigismond*, p. 159 : « Et combien que le pape Foelix de Savoye apres plusieurs Siecles par la grande devotion qu'il portoit auy saintes Reliques, qui repositoient dans cette Chapelle, la voyant trop basse, & trop obscure, y aye fait rehausser les murailles de la mesme Chapelle, ainsi que manifestement il apparoit sur la vieille muraille, & qu'il y a aye fait faire une autre Voute, au dessus en arcade, ainsi qu'il apparoit aux armoiries Papales, & de la maison illustre de Savoye, qu'il y a fait attacher a la Voute dessus ». Voir A. Braem, « Les déplacements et réaménagements de la salle du trésor et de la sacristie depuis le bas Moyen Âge », dans P. A. Mariaux (éd.), *Le Trésor abbatial*, à paraître, où le lecteur trouvera des références bibliographiques supplémentaires.
10. *Histoire du glorieux saint Sigismond*, p. 160. L'autel est donc suffisamment détaché du mur pour permettre d'en faire le tour.
11. AASM CHA 64/1/12. Voir la notice de Germain Hausmann dans *Le Trésor de l'abbaye de Saint-Maurice* (cat. exposition : Paris, 2014), Paris, Louvre éditions/Somogy, 2014, n. 7, p. 48-49.
12. AASM CHA 64/1/12, p. 2 : « *Capsa sancti Mauritii cum multis cristallis aliisque qui desunt impositi pixidi lignee* », qui désignerait plus sûrement la petite bourse carolingienne contrairement à ce que pense Édouard Aubert, *Trésor de l'Abbaye de Saint-Maurice d'Agaune*, Paris, Veuve A. Morel & Cie, 1872, t. I, p. 122, ou, un peu plus bas, « *Capsa lignea cum aliquot gemmis, argento auroque decora de reliquiis sancti Sigismundi* ».
13. *Gallia christiana*, 1656, t. IV, p. 27. Plus d'un siècle plus tard, la réimpression de l'ouvrage précise que l'abbé y dépose des reliques du saint patron Maurice (*Gallia christiana*, 1770, t. XII, col. 801).
14. Aubert, *Trésor*, t. I, p. 149-150.
15. *Historia ecclesiae sancti Mauritii* (AASM DIV 1/2/13, fol. 62v). Voir aussi P. Bourban, *Chronique de Gaspard Bérody. Le mystère de saint Maurice et de la légion thébéenne*, Fribourg, Imprimerie catholique suisse, 1894, p. 162-163, où le chroniqueur parle clairement de trois châsses portées en procession à travers la ville le 24 octobre 1638 : la châsse contenant le corps de saint Maurice, celle contenant les corps des fils de Sigismond, et la dernière contenant des ossements des martyrs thébains, qui ne peut se confondre avec un coffre en bois que fit réaliser Pierre Maurice Odet, contenant les ossements de martyrs thébains et sur la face duquel une inscription précise « SS MM Thaebaerorum 1642 » ; par conséquent, le chroniqueur décrit les trois châsses majeures du trésor aujourd'hui conservées.
16. Daniel Thurre (*L'Atelier roman d'orfèvrerie de l'Abbaye de Saint-Maurice*, Sierre, Monographic, 1992, p. 78) admet un « oubli » de la part du chroniqueur : l'argument est faible... L'auteur s'appuie sur des notes manuscrites de Léon Dupont Lachenal inédites (cf. *ibid.*, n. 195, p. 334).
17. La châsse de saint Maurice est visitée le 17 juin 1668 par l'évêque de Sion Adrien IV de Riedmatten (AASM CHA 64/1/13) : on y retrouve l'authentique gothique, et une seconde de la main d'Adrien II de Riedmatten, abbé commendataire de Saint-Maurice (1587-1604) avant de devenir évêque de Sion (1604-1613), établissant l'inventaire des reliques qu'il avait remises dans la châsse après la saisie d'une moitié du corps de Maurice par Charles-Emmanuel I^{er} de Savoie en 1591. Le texte précise qu'il a remis ces reliques dans la châsse de saint Maurice, et non dans celle de Nantelme, ce qui sous-entend que la première existe déjà à la fin du xv^e siècle, et qu'elle ne peut être un remontage baroque.
18. AASM DIV 1/2/20, p. 7.
19. Voir *Inventarium tam sacrae quam domesticae suppellectilis ac rerum omnium ad ecclesiam et monasterium Agaunensis spectantium* (AASM LIB 0/0/14), en particulier fol. 3v (petite châsse d'argent) : « *Item, alia capsula ex argento, a prefato reverendo domino abbate Odet collata [ajout postérieur par le même scribeur] per abbatem Odet, 1640, confecta ex proprio argento manubriorum duorum ensium quos gerebat in saeculo* » ; fol. 3v (un nœud de crosse) : « *Item, magnus nodus novus ex argento, ad eundem baculum faciens, anno 1646, per abbatem Odet adauctus* » ; fol. 3v (des vases divers) : « *Item, tria vasa ex argento, ad recondendas sacras unctiones, [ajout postérieur par le même scribeur] per abbatem Odet fieri facta et empta, anno 1653* » ; fol. 4 (une situle liturgique) : « *Item, aqualis ex argento, per reverendum dominum Martinum de Plastro abbatem emptus [ajout postérieur par le même scribeur] ponderis unciarum novem, sed anno 1647 13 Julii mutata per abbatem Odet pro altera quae est unciarum viginti et paulo plurum* ».
20. Thurre, *L'Atelier*, p. 72.

21. *Histoire du glorieux saint Sigismond*, p. 160-161 : « Mais depuis que les saintes Reliques ont esté transportées en la nœufve Chapelle, la devotion du Peuple s'est tellement refroidie, que fort rarement voit-on maintenant qui fassent des vœux, & des devotions semblables, a cause que la Chapelle est tousiour fermée, & parce aussi qu'il ny a point de concavité derrière l'Autel comme a l'autre Chapelle ancienne, pour donner la liberté aux personnes de faire leurs processions, & devotions accoustumées ».
22. Un rapport d'inspection daté de 1721 du chanoine Louis Boniface destiné à la nonciature apostolique de Lucerne rapporte que cette porte en bois a été miraculeusement épargnée par l'incendie de l'édifice et de l'abbaye de 1693. Voir L. Müller, « Les édifices sacrés de l'Abbaye de Saint-Maurice selon un témoignage autorisé de 1721 », *Annales valaisannes*, 1962, 37, p. 427-446.
23. Voir AASM CHA 64/1/14-1.
24. L'autel du trésor (ou des reliquaires) est consacré le 20 juin 1627 avec quatre autres autels lors de la consécration de la basilique, en l'honneur de saint Maurice et de ses compagnons ; tout près (« *finitimum* »), se situe l'autel des saintes Catherine et Marie-Madeleine (voir Bourban, *Chronique*, p. 91).
25. AASM CHA 64/1/14-1, p. 3 : « *Cista, quae est nota sanctorum martirum Thaebeorum, in ipso thesauro existente deargentata, fuerint reliquiae olim repertae super altare in ecclesia Sancti Laurentii Agauni [...]. Tertia cista quae est ita longa, quae existit in ipso thesauro sacro : sunt in ea ossa sanctorum Thaebeorum in genere* ».
26. Décrit, dans la même phrase, comme « *cista* » et « *cistula* », ce qui affaiblit l'étude lexicale comme moyen d'identifier les châsses avec certitude.
27. Plus tard en 1832, François-Marie Boccard situe la châsse de saint Sigismond et de ses enfants dans le grand buffet du côté de l'épître, et la châsse de Nantelme du côté de l'évangile ; deux autres châsses, plus petites, contenant, la première, des ossements du corps de saint Victor, la seconde des reliques des martyrs thébains solennellement transférées de la chapelle de Saint-Laurent dans l'église abbatiale le 26 octobre 1642, sont placées dans le grand buffet, derrière les bustes respectivement de saint Victor, du côté de l'épître, et de saint Candide, du côté de l'évangile (voir AASM DIV 1/2/20, p. 8 et p. 202-203).
28. *Inventaire des biens meubles et immeubles de l'abbaye de Saint-Maurice en Vallais* (AASM CPT 100/0/122, pp. 1-2).
29. L'étude monographique de Gaëtan Cassina, à paraître dans P. A. Mariaux (éd.), *Le trésor abbatial*, permettra de préciser ce point.
30. *Registre et diverses notes relatives au chapitre entre 1805 et 1840*, AASM COM 210/2/5, p. 168 et 179-180.
31. *Registre des séances du chapitre 1841-1873*, AASM COM 210/2/6, p. 23.
32. Voir chanoine C. Martin, *Abbaye de Saint-Maurice. Le Trésor des Reliques*, décembre 1995, non paginé (document inédit à usage interne, consultable dans le bureau de l'archiviste abbatial).
33. Les plans et la correspondance relative à l'acquisition de cette imposante armoire sont conservés sous la cote AASM COM 630/7/1. Les deux portes du coffre-fort ont été réutilisées dans la salle du Trésor de 1949, où elles étaient encore visibles jusqu'en juillet 2013 (AASM COM 210/2/7, p. 247).
34. L. Birchler, « Considérations sur le concours pour l'agrandissement et la restauration de l'Abbaye », *Échos de Saint-Maurice*, 1946, 44, p. 10. Toutes les pièces du concours sont réunies dans AASM BAT 300/8/17.
35. AASM BAT 300/8/17.
36. À ma connaissance, les AASM ne conservent qu'une copie carbone du texte (AASM BAT 300/8/17).
37. AASM BAT 300/8/20.
38. AASM BAT 300/8/17, p. 4.
39. AASM BAT 300/8/20, p. 4.
40. C. Jaccottet, « La basilique restaurée », *Échos de Saint-Maurice*, 1951, 49, p. 88.
41. *Ibid.*, p. 89.
42. *Ibid.*, p. 89-90.
43. Claude Jaccottet a réalisé un plan et une coupe, conservés aux Archives cantonales Vaudoises (ACV PP 546/339, respectivement nn. 224 et 225), qui ont servi de base à deux vues offertes à la Noël 1947 à l'abbé de Saint-Maurice ; par rapport aux plans, l'unique changement est l'axialisation des châsses.
44. Grâce au décompte des travaux entre 1946 et 1949, nous connaissons les noms de chacun des artisans ayant œuvré à l'aménagement de la salle du trésor : sculpteur, mosaïste, marbrier, tailleur de pierre ; voir AASM BAT 300/8/24.
45. Monseigneur Louis Haller, dans une lettre du 31 mars 1949, le rappelle non sans ironie : « Je regrette de devoir vous ennuyer avec ces questions de chiffres, qui n'ont pas votre faveur, je l'ai constaté, et qui sont malheureusement le revers de votre magnifique et si sympathique talent ; mais croyez bien que vous n'êtes pas le seul à en pâtir ». Claude Jaccottet répond indirectement à cette pique dans une longue lettre du 25 avril 1949 : « En ce qui concerne mon activité, il me semble qu'il n'est presque personne à l'Abbaye, à part vous, Monseigneur, et Monsieur le Prieur, qui paraisse se douter de l'ampleur du travail que j'ai fourni durant ces trois ans et demi, tant sur le plan de l'art que sur celui de la technique. Il ne s'agit que d'une impression, probablement, et je suis placé pour savoir combien il doit être difficile de pouvoir se rendre compte de l'extérieur avec quelle énergie je me suis voué entièrement et exclusivement à cette œuvre, ou de mesurer la persévérance, la fermeté et la souplesse dont j'ai dû faire preuve pour surmonter les multiples et souvent très grandes difficultés de toutes sortes que j'ai rencontrées au cours de mon effort. Mais tout ceci n'a qu'une importance très relative, car ce qui compte pour moi, c'est uniquement la réussite de l'œuvre admirable que vous, Monseigneur, avez osé entreprendre en ces temps difficiles pour la gloire de Dieu et du Christ » (AASM BAT 300/8/26).
46. Facture d'honoraires, datée du 7 juillet 1950 (AASM BAT 300/8/26).
47. Voir F. Schweizer, D. Witschard (éd.), *La Châsse des Enfants de saint Sigismond*, Paris, Somogy, 2007.